

DEVENEZ

MONITEUR-EDUCATEUR

Préparez en deux ans, en voie directe, le **DIPLOME D'ETAT de MONITEUR EDUCATEUR**

DEMANDE DE DOSSIER D'INSCRIPTION

Adresser au lycée :

- Une demande de dossier d'inscription
- Une enveloppe timbrée et libellée à l'adresse du candidat

ou : télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'Etablissement : **lycée-brossolette.fr**

Date limite de dépôt du dossier d'inscription :

VENDREDI 7 JUIN 2019 (cachet postal faisant foi)

EPREUVES DE SELECTION (gratuites) :

- 1) Épreuve écrite d'admissibilité : **le vendredi 14 juin 2019 de 10h00 à 12h00.**
- 2) Épreuve orale d'admission : **le lundi 1er juillet et le mardi 2 juillet 2019 toute la journée**
 - questions d'actualité
 - entretien de motivation + épreuve de groupe

RESULTATS DE LA SELECTION : *(date non définie à ce jour)*

Coût de la formation : 234 € pour les 2 ans

Lycée Pierre Brossolette
5 rue Pierre Brossolette 94270 Kremlin-Bicêtre
Tél : 01 46 58 36 76

lycée-brossolette.fr



Lycée PIERRE
BROSSOLETTE

Le Kremlin Bicêtre

Académie
De Créteil

Education
Nationale



☎ : 01.46.58.36.76
Fax : 01.49.60.67.84

5 rue Pierre Brossolette
94270 Le Kremlin-Bicêtre
www.lycée-brossolette.fr

Objet : Concours d'entrée en formation de *Moniteur-Educateur*.

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser les modalités d'inscription au concours d'entrée à la préparation du **Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur**.

L'examen de sélection a pour objet d'apprécier l'aptitude du candidat à suivre la formation et à bénéficier du projet pédagogique de l'école.

CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS :

Avoir 18 ans révolus au 1er septembre 2019.

Avoir suivi, si possible, une formation dans le domaine sanitaire et social.

Avoir renvoyé le dossier d'inscription complet à l'Etablissement.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION : Le candidat doit nous adresser

AVANT LE VENDREDI 7 JUIN 2019 LES PIECES SUIVANTES :

- la fiche de candidature ci-jointe remplie
- curriculum vitae
- lettre de motivation
- photocopies des diplômes obtenus
- photocopies des attestations d'expériences professionnelles
- 4 enveloppes longues (format 11x22) **affranchies au tarif en vigueur – libellées à votre nom prénom et adresse complète.**

Tout dossier incomplet entraînera l'élimination du candidat.

EPREUVES DE SELECTION

L'examen comprend (en référence à l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur) :

1. Une épreuve écrite d'admissibilité : dissertation sur un thème social :
(durée 2 heures).

Les candidats titulaires d'un baccalauréat, d'un diplôme ou d'un certificat ou d'un titre homologué au moins d'un niveau IV, ou d'un des diplômes mentionnés à l'annexe IV de l'arrêté du 20 juin 2007(mentionné ci-dessus) sont dispensés de cette épreuve.

2. Une épreuve orale d'admission pour les candidats ayant obtenu une note \geq à 10/20 à l'épreuve d'admissibilité ainsi que ceux dispensés de ladite épreuve.
 - a. Entretien sur questions d'actualité
 - b. Une épreuve de groupe.
 - c. Un entretien individuel sur la motivation du candidat, son projet de formation et la connaissance du secteur éducatif.

Le Proviseur

A. HMIDY

Le Kremlin Bicêtre

Académie
De Créteil

Education
Nationale



☎ : 01.46.58.36.76
Fax : 01.49.60.67.84

5 rue Pierre Brossolette
94270 Le Kremlin-Bicêtre
www.lycée-brossolette.fr

Information aux candidats

Règlement d'admission à l'entrée en formation de moniteur-éducateur

Description des étapes de la sélection des candidats

I- Epreuve écrite d'admissibilité

- Epreuve écrite d'appréciation du niveau de culture générale et des aptitudes à l'expression écrite. Cette épreuve fait l'objet d'une composition sur un sujet d'actualité d'ordre sociale, elle vise à évaluer les capacités de compréhension, d'analyse et de rédaction du candidat.
- Durée 2h
- Notation sur 20
- Une note supérieure ou égale à 10 donne accès à l'épreuve orale d'admission.

La note de cette épreuve sera uniquement prise en compte pour se présenter à l'épreuve d'admission, mais ne sera pas cumulée aux notes de l'épreuve suivante pour le classement final.

Dispense de cette épreuve d'appréciation du niveau de culture générale et des aptitudes à l'expression écrite

Les candidats titulaires du baccalauréat, d'un diplôme, d'un certificat ou de titres homologués au moins au niveau IV, ou d'un des diplômes suivants : DEAF, DEAMP, DEAVS ou mention complémentaire aide à domicile, BEATEP, BP, JEPS, DETISP, titre professionnel de technicien médiation services ou d'un diplôme européen ou étranger règlementairement admis en dispense du baccalauréat, sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité.

Publication et parution des résultats

Par affichage et par courrier dans un délai maximum de 15 jours suivant l'épreuve d'admissibilité.

II- Epreuve d'admission

Concernant :

- Les candidats admissibles (note égale ou supérieure à 10).
- Les candidats titulaires d'un diplôme précité les dispensant de l'épreuve écrite d'admissibilité.

L'épreuve orale se déroule selon les modalités suivantes :

- 1- Entretien sur un sujet d'actualité dans le champ de travail social en présence d'un binôme composé d'un professeur du second degré et d'un formateur. Cette épreuve est destinée à évaluer les capacités du candidat à s'approprier le sujet en tenant compte de sa motivation quant à l'intérêt porté à l'actualité sociale (recherche d'informations, positionnement et réflexion).

Durée 30 min.

Notation sur 20

Coefficient 1

- 2- Epreuve de groupe en présence d'un trinôme composé d'un professionnel du secteur social, d'un formateur et d'un psychologue. Cette épreuve est destinée à évaluer les capacités du candidat à interagir dans un groupe.

Durée 30 min.

Notation sur 20

Coefficient 1

- 3- Entretien individuel en présence d'un trinôme composé d'un professionnel du secteur social, d'un formateur et d'un psychologue. Cette épreuve permet d'évaluer le parcours, l'aptitude et la motivation du candidat à la poursuite de la formation, ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'école.

Durée 30 min.

Notation sur 20

Coefficient 2

Une notation unique et globale à cette épreuve orale (sur 80) sera attribuée à chaque candidat. Les 36 premiers reçus seront admis au centre de formation et une liste d'attente sera établie par un classement en fonction des résultats.

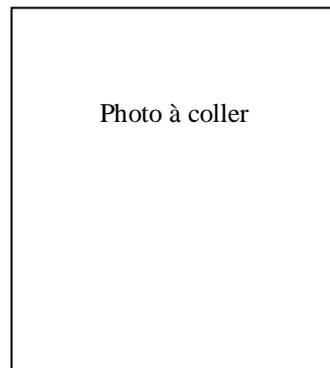
- Toute absence à l'une de ces épreuves disqualifie le candidat à son admission.
- Une note globale inférieure à 40 est également éliminatoire.
- Toute note inférieure à la moyenne à l'entretien individuel de motivation est éliminatoire.

Parution des résultats

Après validation de la commission d'admission et information à la DRASSIF avril/mai, les résultats sont affichés au centre de formation.

Toute demande d'information sur les résultats obtenus devra être adressée par le candidat à Monsieur le directeur, dans les trois mois qui suivent l'annonce de ces résultats.

L'admission à l'entrée au centre de formation est valable pour la rentrée suivante.



FICHE DE CANDIDATURE

SELECTION FORMATION MONITEUR-EDUCATEUR

- A REMPLIR SANS RATURE ET LISIBLEMENT -

NOM DE FAMILLE (en lettres capitales) (Nom de jeune fille pour les femmes mariées)

.....

NOM D'USAGE OU D'EPOUSE

Prénoms.....

Date et Lieu de Naissance.....

Nationalité.....

N° de Sécurité Sociale.....

Adresse.....

.....

Adresse électronique

Téléphone fixe

Téléphone mobile

CURSUS DE FORMATION :

Nom , prénom :

Diplôme(s) obtenu(s) (joindre les photocopies)

NOM DU DIPLOME OU DE L'EXAMEN	ANNEE

Etablissements fréquentés :

ANNEE	ADRESSE	NIVEAU D'ETUDES	DIPLOME PREPARE (spécialité)
2018/2019			
2017/2018			
2016/2017			

- Formations autres :**
- BAFA
 - Formation de secourisme
 - Brevet jeunesse et sport

Autre

Vous êtes-vous présenté (e) à une autre sélection pour devenir Moniteur-Educateur ?

.....
.....

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

Expériences professionnelles	Date des contrats

Langue étrangère ? Si oui laquelle ?.....

Joindre cette fiche de candidature au dossier d'inscription à retourner impérativement au

Lycée Pierre Brossolette (Formation de Moniteur Educateur)
5, rue Pierre Brossolette
94270 Le Kremlin- Bicêtre

AVANT LE 7 JUIN 2019 (le cachet de la poste faisant foi).